

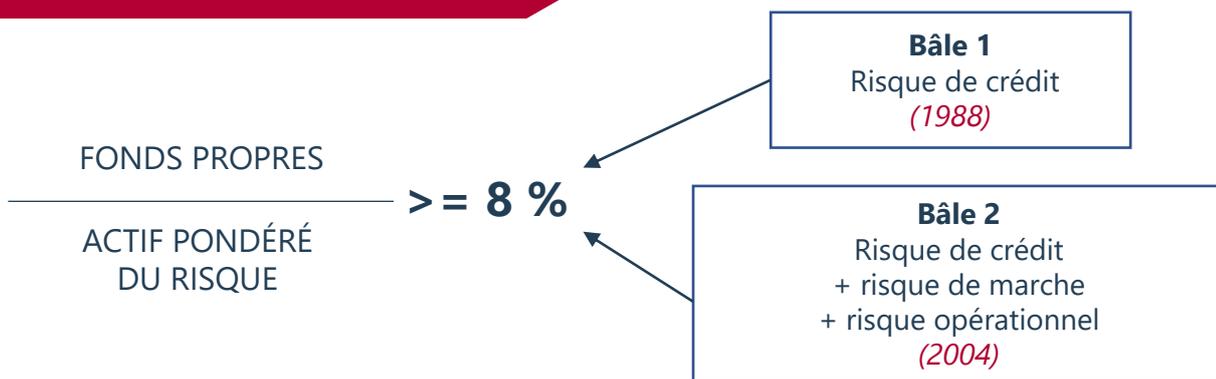
## NOTRE OFFRE BÂLE 4

Nexialog Consulting accompagne depuis plus de 15 ans les directions des risques, directions financières et actuarielles en banque et assurance.

### Contexte

La pandémie de COVID19 a contraint de reporter deux fois la finalisation de la norme Bâle III ; d'abord prévue pour une entrée en vigueur le 1er janvier 2023 elle est repoussée en 2025 avec une phase de transition allant jusqu'en 2030. Ce report est une opportunité pour les banques pour se mettre à jour vis-à-vis de la réglementation baloise.

## LES ACCORDS DE BÂLE



### Bâle 2 – Repose sur 3 piliers



### Bâle 3 - Les 5 objectifs à retenir

Améliorer la qualité, la quantité, la cohérence et la transparence des fonds propres (passent de 8% à 10,5%)

Renforcer la couverture des risques du dispositif de fonds propres (coussin de sécurité)

Diminution de l'effet de levier  
Limitation de la part des dettes dans le financement des investissements

Cyclicité  
Fonds propres supplémentaires pour protéger les banques contre les périodes de croissance excessive du crédit et contre le risque systémique

Norme minimal de liquidité  
(LCR NSFR)



## BÂLE 4 - Objectifs

### CRÉDIT

Révision méthode standard (SA)

Révision approche modèle interne

- Augmentation de la granularité des expositions et admission de l'approche SCRA
- Augmentation du nombre de pondérations pour beaucoup d'expositions
- Approche IRB-A interdite pour expositions aux établissements financiers et grandes entreprises
- Approche IRB interdite pour expositions aux actions

### MARCHÉ

Révision du calcul de marché en lien avec FRTB

- Revue méthode calcul de la CVA pour renforcer les fonds propres qui protègent les banques contre les pertes liées aux prix de marché des dérivés en cas de dégradation de la solvabilité des contreparties

### OPÉRATIONNEL

Révision du risque opérationnel

- 4 approches existantes remplacées par un modèle standard unique
- Prise en compte d'un multiplicateur de perte ILM (Pertes historique / volume d'exploitation)
- Neutralisation possible des pertes historiques permettant de réduire l'exigence de fonds propres



## BÂLE 4 - Objectifs

### RÉGULATION MODÈLE INTERNE

**Plancher  
de capital**

**Plancher  
d'entrée**

#### Plancher de capital ou « output floor »

- les RWA calculés par les modèles internes ne pourront pas être inférieurs à 72,5% de ceux calculés par les approches standards
- Implémentation prévue de manière graduelle commençant à 50% en 2022 pour atteindre 72.5% en 2027 : fort impact opérationnel est prévu avec la nécessité d'un double comptage du RWA dès que l'approche interne sera utilisé

### RÉGULATION MODÈLE INTERNE

**Plancher de  
capital**

**Plancher  
d'entrée**

#### Plancher d'entrée ou « input floor »

- Il s'agit des valeurs minimales pour les paramètres IRB internes (PD, LGD, EAD, CCF) qui sont utilisées comme données d'entrée pour le calcul des RWA
- Ces seuils d'entrée servent de garde-fous pour garantir que les exigences de fonds propres ne tombent pas en dessous de niveaux suffisamment prudents, atténuant le risque de modèle et facilitant la comparabilité des ratios de fond propres entre banques

#### A quoi ça sert ?

Restreindre la variabilité des RWA pour faciliter une comparaison entre banques en réduisant la possibilité d'arbitrage





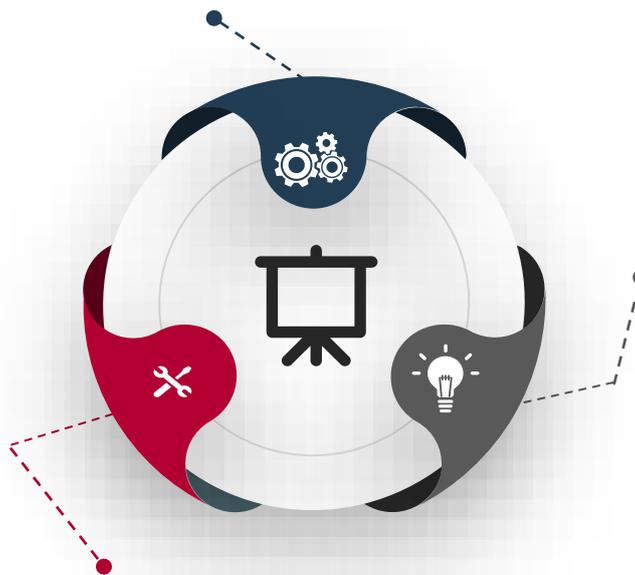
## BÂLE 4 - Défis

Revoir l'architecture technique et fonctionnelle pour une gestion intégrée finance - risques des données.

Bale IV génère des changements principalement sur le dénominateur du ratio de solvabilité, ce qui oblige à maîtriser plus finement l'ensemble des risques (crédit, marché, liquidité, opérationnel, levier) et leurs impacts en capital. La capacité d'avoir une gestion intégrée des données entre moteurs risques, GL et reporting devient un facteur clés de succès et un avantage concurrentiel.

### DEFIS DE LA GESTION DES DONNEES

- Les banques sont confrontées à des exigences plus élevées en termes de disponibilité, d'évaluabilité, de qualité et de flexibilité. Depuis BCBS 239, la gestion des données et la gouvernance des données sont impératives, y compris dans les rapports réglementaires. Ce défi est souligné par la tendance vers des rapports plus granulaires et plus fréquents.



### DEFIS OUTILS

- La nécessité de mettre en place de nouveaux modèles est un exemple des défis importants auxquels est confrontée l'informatique des banques. Des calculs de test Bâle IV fiables doivent être effectués rapidement. En outre, des outils supplémentaires sont nécessaires pour gérer efficacement le processus de reporting réglementaire et permettre à l'organisation de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en temps opportun.

### DÉFI REPORTING

- Les exigences fonctionnelles de Bâle IV impliquent clairement un besoin de modernisation des systèmes de reporting réglementaire des banques. Ces systèmes doivent être fortement intégrés au sein l'architecture risque et financière des banques. Les banques devraient viser à utiliser cette intégration, et éventuellement le déploiement de logiciels standard, pour réduire les coûts et accélérer la mise en œuvre des changements réglementaires.
- En raison de la complexité des nouvelles règles et de la tendance à un reporting global plus granulaire et discipliné, les banques devraient étendre leurs compétences analytiques afin de garantir une meilleure compréhension et utilisation des données qu'elles fournissent aux autorités de régulation.

**Nexialog peut apporter son expertise par le biais d'une équipe pluridisciplinaire dans le but de décloisonner les filières finance, risque et liquidité en déployant un système granulaire intégré unique.**

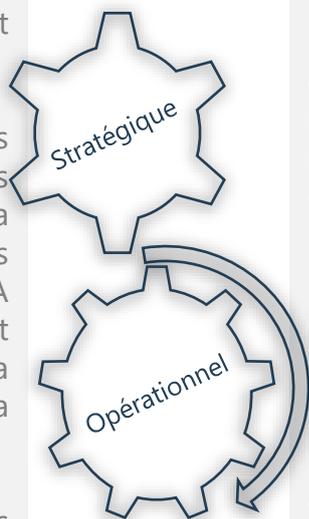




# BÂLE 4 - Défis

## DÉFIS STRATÉGIQUES

- Anticiper les impacts et les estimer, afin de prendre les meilleures décisions par rapport au modèle économique de chaque structure et en centrale
- Estimer l'impact de Bâle IV dans les produits commercialisés mais également souscrits/achetés par la banque. Certaines catégories d'expositions vont voir leur RWA augmenter, il est donc important d'incorporer ces impacts dans la démarche commerciale et la conception des produits.
- Le plancher de capital étant une des principales contraintes de cette réforme, les banques ayant développé des modèles internes devront éventuellement évaluer la pertinence d'un retour à la méthode standard pour certaines expositions pour des raisons économiques



## DÉFIS OPÉRATIONNELS

- Toutes les directions des banques seront concernées par ces réformes :
  - La direction des risques, en premier lieu, qui est en charge du calcul des RWA et qui portera l'essentiel du projet. Pilotage du RWA enjeu majeur pour déterminer le ratio de solvabilité du groupe et la rentabilité des métiers.
  - Les équipes normes qui chercheront à identifier les marges de manœuvre dans l'interprétation de la norme
  - La direction financière, qui devra fournir de nouvelles informations, mais sera également en charge d'évaluer le coût du capital ainsi que l'impact sur les fonds propres.
- Une nouvelle génération de Data et d'outils de reporting auront un impact sur l'infrastructure IT, effort nécessaire sur l'étude d'impact, sur la qualité de la donnée et de circulation de la données dans les systèmes en lien avec le Data Office

## Les chantiers sur lesquels Nexialog peut vous accompagner

- **Optimisation des RWA** par une approche centralisé pour développer de nouveaux modèles/ ajuster les modèles existants
- **Appréciation de l'impact du changement** de modèle pour arbitrer sur la meilleur option / Optimisation des modèles d'affaires
- **Evaluation des augmentation des besoins en capitaux**
- **Soutien opérationnel** pour reconcevoir et mettre en œuvre les processus, les systèmes et la gouvernance à travers la chaine front to back
- **Développement de reporting réglementaire** (interne et externe)
- Coursus de formation réglementaire personnalisé pour **appréhender Bâle IV**
- **Phase de pré cadrage & cadrage** : Recenser et analyser l'existant / Recueillir et évaluer le besoin / Analyser la faisabilité du projet / Rédaction de l'expression de besoin / Rédaction des spécifications fonctionnelles et ou techniques
- **Phase d'implémentation** : Prise en charge des possibles évolutions / Assistance au paramétrage / développement de la solution basée sur les spécifications validées en amont / Assistance à la recette technique intermédiaire / Recette fonctionnelle / Assistance post roll-out

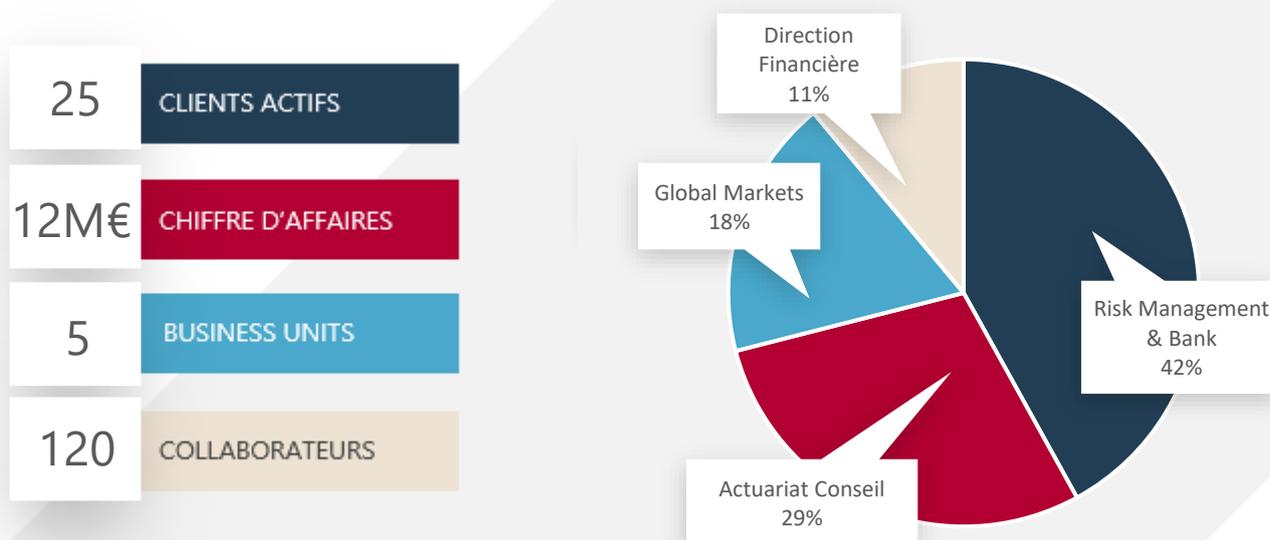


## Nexialog Consulting en quelques mots

Cabinet de conseil indépendant en actuariat, gestion des risques et services financiers, Nexialog Consulting connaît une croissance forte et régulière depuis sa création en 2006.

Organisés autour de nos quatre pôles d'expertise (Actuariat Conseil / Risk Management & Bank / Global Markets / Direction Financière / Data Consulting), Nexialog Consulting s'est imposé ces dernières années comme un acteur de référence dans le secteur du conseil.

Fort de ses 120 collaborateurs, le cabinet accompagne les plus grands acteurs de l'assurance et de la banque afin de répondre à leurs enjeux opérationnels et réglementaires.



*Ils nous font confiance...*



SOCIETE GENERALE



BNP PARIBAS CARDIF

BNP PARIBAS



malakoff humanis

NATIXIS

SwissLife

PROBTP

CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK

CA

ASSURANCES



# NOUS CONTACTER



**Ali BEHBAHANI**

*Associé Fondateur*

Tel. : 01 44 73 86 78  
Mob. : 06 64 23 58 19  
abebahani@nexialog.com



**Christelle BONDOUX**

*Associée, Direction Commerciale et Recrutement*

Tel. : 01 44 73 75 67  
Mob. : 06 99 30 42 49  
cbondoux@nexialog.com



**Rémi TORA**

*Account Manager  
Direction Financière*

Tél. : 01 44 73 75 61  
Mob. : 06 79 53 82 97  
rtora@nexialog.com



**Giovanni RICCI**

*Senior Manager  
Direction Financière*

Tél. : 01 44 73 75 60  
Mob. : 07 64 57 86 65  
gricci@nexialog.com

THINK SMART, ACT DIFFERENT

110 , avenue de la  
République 75011 Paris

France

+ 33 (0)1 44 73 75 60

[www.nexialog.com](http://www.nexialog.com)

© 2022- Nexialog Consulting

Tous droits réservés

Crédit photos : David Tenori